

PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Guide de Bienvenue

Valeurs Parc naturel régional

#ValeursParc

Camargue

Alpilles

Sainte-Baume

Luberon

Baronnies
provençales

Mont-Ventoux

Verdon

Préalpes d'Azur

Queyras



Bienvenue dans le réseau Valeurs Parc naturel régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur !



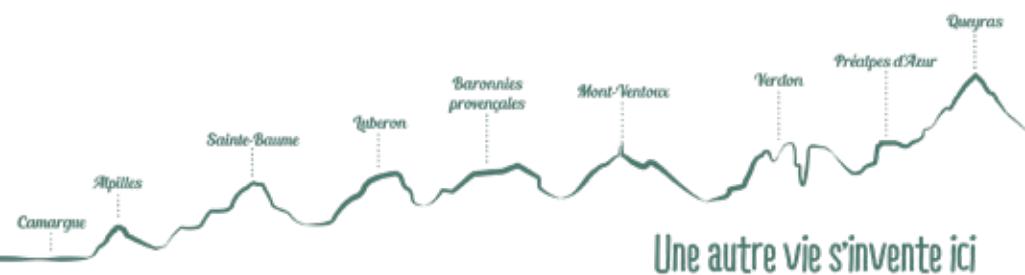
Vous rejoignez un réseau régional de plus de 300 entreprises et de plus de 400 produits et prestations écotouristiques : 32 hôtels, 20 campings, 14 villages vacances, 126 chambres d'hôtes, gîtes et meublés, 73 sorties accompagnées, 21 sites de visites, 7 manades, 34 restaurants, 19 séjours et 59 produits agricoles et artisanaux.

Un réseau engagé pour la préservation de l'environnement, le bien-être des femmes et des hommes et l'économie locale.

Pour vous accompagner à mieux communiquer sur la marque Valeurs Parc naturel régional et vos engagements auprès de vos clients et partenaires, nous vous invitons à suivre les conseils de ce guide.

Sommaire :

Participez aux actions du réseau marque Valeurs Parc	P04
Informez vos partenaires	P05
Affichez votre appartenance à la marque Valeurs Parc	P06
Comment utiliser le logo de la marque ?	P07
Parlez de vos engagements Valeurs Parc	P08
Comment présenter la marque Valeurs Parc ?	P09
Sensibilisez votre clientèle aux éco-gestes	P10
Les bons comportements en milieu naturels	P12
Connectez-vous à vos voisins bénéficiaires	P14
Consultez les annuaires de producteurs des Parcs	P16
Restez proches de votre Parc	P17
Crédits / Sources	P19



Participez aux actions du réseau marque Valeurs Parc

A. Au niveau national

Communication "institutionnelle" sur la marque Valeurs Parc naturel régional déployée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

- Site internet www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc [Clic ▶](#)
– site grand public de référencement de l'ensemble des bénéficiaires Valeurs Parc au niveau national
- Campagne Facebook - Parcs naturels régionaux de France :
[@FederationPNR](#) [Clic ▶](#)
- Campagnes presse

B. Au niveau régional

Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : 9 Parcs et plus de 300 professionnels bénéficiaires de la marque

- Action presse et de promotion en partenariat avec nos partenaires et notamment avec le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
Site écotourisme du CRT : www.ecotourisme.provence-alpes-cotedazur.com [Clic ▶](#)
- Promotion via divers outils de communication (annuaire, cartes postales, etc.)
- Site internet à destination des professionnels :
www.monreseau-pro-pnrsud.fr [Clic ▶](#)
- Page Facebook à destination des professionnels - Réseau du tourisme durable dans les Parcs naturels régionaux - Région Sud
[@TourismeDurablePNRSud](#) [Clic ▶](#)
- Chaîne YouTube : Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur [Clic ▶](#)
- Valorisation des entreprises labellisées sur www.cheminsdesparcs.fr – site grand public pour préparer balades et randonnées dans les parcs de la Région Sud [Clic ▶](#)
- Rendez-vous du réseau : rencontres, formations, échanges, etc.

C. Au niveau du Parc

- Promotion sur différents supports de communication : réseaux sociaux, site internet, etc.
- Rendez-vous du réseau : rencontres, formations, échanges, etc.
- Echanges, suivi et accompagnement par le chargé de mission du Parc

Informez vos partenaires

Vous avez obtenu la marque Valeurs Parc naturel régional : faites-le savoir !

Informez vos partenaires :

- Votre Office de Tourisme
- Le chargé de communication de votre commune
- Les agences et partenaires avec lesquels vous travaillez
- Les réseaux professionnels auxquels vous êtes affiliés
- Les plateformes de réservation en ligne : Booking, Airbnb, etc.
- Les guides de voyages papier et en ligne dans lesquels vous êtes référencés
- Les journalistes et blogueurs que vous connaissez



Affichez votre appartenance à la marque Valeurs Parc

A. Affichez votre attestation et la plaque Valeurs Parc dans votre établissement

B. Utilisez le logo...

Sur votre site internet et réseaux sociaux, signature de mail, supports de communication (flyers, brochures), livret d'accueil, publication de vos partenaires (OT, agences, etc.), publicités, etc.

Pour rappel : Vous devez utiliser uniquement le logo du Parc du territoire auquel vous êtes rattaché, en respectant la charte graphique.

C. ...et l'hashtag #valeursparc

Sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, etc.

Pour rappel : Pour mieux vous valoriser, pensez à modifier votre nom de page Facebook avec le "@"



Comment utiliser le logo de la marque ?

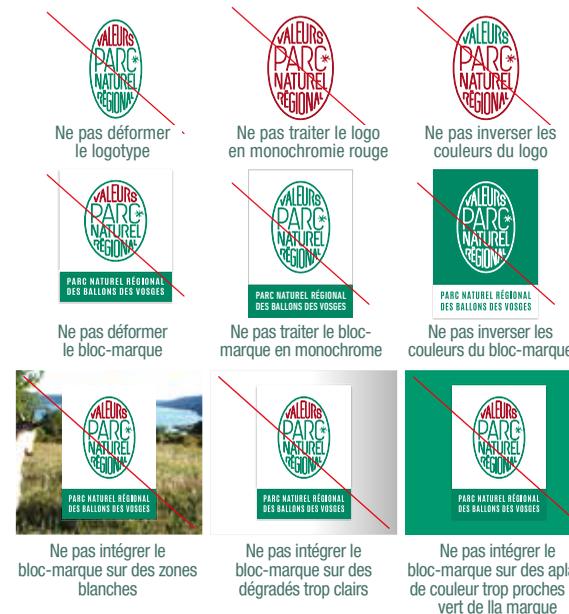


LE LOGO de la marque Valeurs Parc naturel régional est propriété de l'État et déposé auprès de l'INPI sous forme de marque collective. Son utilisation est régie par une charte graphique dont voici un extrait :

Le logo doit être utilisé

- dans ses couleurs originales
- dans son intégralité
- avec une hauteur minimale de 36 mm
- avec une légère ombre (noir à 35% d'opacité) sur fond blanc

Les fichiers du logo et la charte graphique complète sont disponibles auprès du chargé de mission tourisme de votre parc.



ATTENTION !

Le logo institutionnel du Parc doit être utilisé uniquement pour indiquer des liens actifs vers le site internet du Parc. Son utilisation doit obligatoirement être validée par le chargé de mission communication du Parc en question.

PANTONE 340
CMJN 100 0 70 15
RVB 0 152 95
WEB 00985F

PANTONE 187
CMJN 8 100 79 28
RVB 67 25 48
WEB a71930

Parlez de vos engagements Valeurs Parc

A. Diffusez et partagez les informations relatives à la marque, à l'écotourisme en Région Sud et à votre Parc

- Partagez les publications ou les informations liées à la marque : lien vers www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc, rencontres réseaux, actualités, film de la marque, etc. [Clic ▶](#)
- Partagez les informations liées à votre Parc : événements, actualités, documentations, etc.
- Partagez le lien vers www.cheminsdesparcs.fr [Clic ▶](#)
- Partagez vos coups de cœur sur le territoire et les activités à faire dans votre livret d'accueil ou sur votre site internet
- Partagez les actualités du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur

B. Exprimez vos engagements

Sur votre site internet et vos réseaux sociaux, vos supports de communication (flyers, brochures), livret d'accueil, etc.



Comment présenter la marque Valeurs Parc ?

Exemple en 250 caractères

« La marque Valeurs Parc est le signe de notre engagement envers ce territoire que nous aimons, sa nature, ses paysages, son patrimoine. Autour de lui, nous formons une communauté de convictions et de passion. Partager cela avec vous est notre raison d'être. »*

* Extrait d'un travail argumentaire réalisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
Voir plus d'exemples ici : [Clic ▶](#)

Exprimez concrètement vos engagements

- Nous nous engageons pour la vie de nos villages et participons aux actions du Parc
- Nous vous guidons sur une découverte douce et authentique de notre territoire
- Nous nous préoccupons de la biodiversité
- Nous mesurons les impacts de notre activité sur l'environnement
- Nous privilégions les circuits-courts et les produits de terroir de qualité
- Nous préservons et rénovons les bâtis anciens
- Nous faisons partie d'un réseau d'acteurs touristiques, d'agriculteurs et d'artisans qui portent et défendent les valeurs d'un tourisme doux
- Nous souhaitons - à travers tous ces engagements - vous transmettre les clés de notre territoire pour faire de votre séjour une expérience inoubliable



Sensibilisez votre clientèle aux écogestes

Sensibilisez votre clientèle sur votre site internet, votre livret d'accueil, les réseaux sociaux, dans votre établissement, etc.

A. Eau

Chaque français consomme en moyenne 143 litres d'eau par jour : 93% de cette eau est utilisée pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, la lessive, la vaisselle et l'entretien de l'habitat. *

Sensibilisez vos clients aux économies d'eau en leur rappelant de :

- Ne pas laisser l'eau couler inutilement pendant la vaisselle, sous la douche ou lors du lavage de dents ou de mains
- Utiliser des produits écolabellisés
- Ne pas changer de serviette de toilette tous les jours
- Boire de l'eau du robinet

B. Énergie

15 à 50 équipements par foyer restent en veille inutilement, ce qui représente un coût de 80 € par an. *

Encouragez vos clients à :

- Couper le mode veille de leurs appareils électroniques
- Éteindre les lumières en sortant d'une pièce
- Ouvrir la fenêtre pour renouveler l'air plutôt que d'allumer la climatisation
- Éteindre le chauffage ou la climatisation avant de quitter leur chambre

C. Tri des déchets

Environ 1/3 des déchets qui finissent dans la poubelle des français peut être composté. *

Renseignez-vous auprès de votre collectivité compétente pour connaître les pratiques à suivre. Mettez à disposition de votre clientèle un dispositif de tri et de compostage adaptés et incitez-les à :

- Trier leurs déchets
- Privilégier les produits réutilisables et sans emballage

D. Déplacements doux

1/3 des émissions des gaz à effet de serre sont dus aux transports. *

Le train engendre entre 3 et 5 fois moins de CO₂ qu'une voiture (par personne transportée). *

Encouragez vos clients à :

- Pratiquer le covoiturage
- S'informer sur l'accessibilité des territoires (voir site internet des parcs)
- Se déplacer à pied ou à vélo : www.cheminsdesparcs.com [Clic ▶](#)
- Utiliser les transports en commun : renvoyez-les vers la plateforme zou.maregionsud.fr [Clic ▶](#)

E. Respect de la biodiversité et risque incendie

Il faut 200 ans à plusieurs milliers d'années pour former 1 cm de sol.

Informez vos clients sur :

- Les bons comportements à adopter en espaces naturels (détails page suivante)
- Les réglementations en vigueur dans le Parc
- Les risques incendie (Contactez la préfecture de votre département pour rester informé sur l'accès aux massifs)

F. Répartition de la fréquentation touristique

Certains sites naturels emblématiques de nos Parcs subissent une forte fréquentation. Pensez à renvoyer vos clients vers des sites moins prisés ou à des heures creuses de fréquentation.

Prenez contact avec votre chargé de mission pour obtenir la liste des sites à valoriser.



Rapprochez-vous de votre Chargé de mission pour obtenir le livret et les échantillons de produits Nudge réalisés en 2020.

Les bons comportements en milieux naturels

Campagne de sensibilisation des visiteurs des espaces naturels protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parce que nos espaces naturels sont des bijoux inestimables et notre bien commun, nous devons les protéger. Le Comité Régional de Tourisme et les espaces naturels protégés – Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux et autres espaces naturels protégés – de Provence-Alpes-Côte d'Azur vous informent sur les bons gestes à adopter pour un tourisme respectueux et apaisé.

Rendez-vous sur www.onatousbesoindusud.fr/nature [Clic ▶](#)

N'hésitez pas à relayer cette campagne sur vos réseaux sociaux avec les #onatousbesoindenature et #hérosnature



Chaque Parc naturel régional dispose d'outils pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels, disponibles sur leurs sites internet ou sur les points de départ des randonnées.

Respectez ces quelques règles de conduite, et soyez attentifs à la nature qui vous entoure

- Je respecte la propriété de l'endroit où je vais, la plupart des espaces naturels ne sont pas des espaces publics, mais des espaces privés où le passage est toléré.
- Je suis discret pour ne pas effrayer la faune particulièrement sensible au dérangement à certaines périodes de l'année (renseignez-vous auprès de votre Parc : coordonnées en pages 17 et 18).
- Je tiens mon chien en laisse (attention, les chiens sont interdits dans les réserves naturelles et certains autres sites soumis à réglementation spécifique, je me renseigne avant de partir).
- En restant sur les sentiers balisés, je participe à protéger les espaces naturels en limitant le piétinement de la flore et le dérangement de la faune en pleine période de reproduction.
- Je respecte le travail des bergers et la présence des troupeaux, en les contournant largement.
- Je veille à laisser ces espaces comme je les ai trouvés : je ne ramasse ni fleurs et plantes, ni minéraux ou fossiles. Je rapporte avec moi tous mes déchets, même organiques !
- Attention, du 1^{er} juin au 30 septembre, nous sommes en période de risque incendie : avant de partir, je me renseigne sur le niveau de risque et l'autorisation d'accès aux massifs. Sur place, je peux m'informer auprès des agents de la Garde Régionale Forestière en charge de la sensibilisation sur les sites naturels.
- Je n'oublie pas de m'équiper d'une tenue et de chaussures adaptées et je prends de l'eau avec moi (dans une gourde réutilisable bien sûr !), je vérifie les conditions météo.
- Je découvre autrement nos espaces naturels, en visitant, notamment, des sites moins prisés ou en voyageant hors saison.



Connectez-vous à vos voisins bénéficiaires

A. Contactez vos voisins bénéficiaires de la marque Valeurs Parc !

Prenez contact avec les professionnels bénéficiaires proches de chez vous pour échanger sur vos bonnes pratiques :

- Retrouvez-les sur la carte interactive du site internet du Réseau Valeurs Parc Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.monreseau-pro-pnrsud.fr/la-marque-valeurs-parc/annuaire-du-reseau/ [Clic ▶](#)

B. Faites connaître vos prestations et créez des partenariats

Recommandez les autres professionnels Valeurs Parc auprès de votre clientèle :

- Invitez-les à découvrir les prestations Valeurs Parc
- Créez des partenariats pour proposer des produits qui vous ressemblent : Imaginez des journées, séjours thématiques, réductions pour les clients des autres professionnels Valeurs Parc, etc.



C. Valorisez les produits bénéficiaires de la marque Valeurs Parc à votre table ou dans votre boutique

Retrouvez la liste des produits bénéficiaires de la marque Valeurs Parc sur la carte interactive du site internet du Réseau Valeurs Parc Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans l'annuaire des prestataires :

www.monreseau-pro-pnrsud.fr/la-marque-valeurs-parc/annuaire-du-reseau/ [Clic ▶](#)

Les Parcs naturels régionaux de la Région Sud sont riches en goûts, en saveurs et en senteurs.

La marque a été développée sur un grand nombre de filières agricoles et artisanales. Gages de qualité, et garants de l'identité de nos territoires, découvrez l'ensemble des produits marqués :

- Boulangerie, pâtisserie et confiserie
- Fromages et produits laitiers
- Fruits et légumes
- Miel
- Plantes aromatiques et épices
- Sirops, apéritifs, liqueurs
- Vins
- Confitures et gelées
- Viandes
- Poissons
- Huile d'olive
- Produits cosmétiques et de bien-être (macérats de plantes, etc.)
- Artisanat du bois et de la pierre



Consultez les annuaires de producteurs des 9 Parcs

Pour accéder aux différents annuaires, recopiez les liens raccourcis ci-dessous dans vos moteurs de recherche.

Parc des Alpilles : <https://bit.ly/3D0PrHg> 

Parc des Baronnies Provençales : <https://bit.ly/3esozpm> 

Parc de Camargue : <https://bit.ly/3BiqPZm> 

Parc du Luberon : <https://bit.ly/3AUkaTo> 

Parc du Mont-Ventoux : <https://bit.ly/3RIWdM2> 

Parc des Préalpes d'Azur : <https://bit.ly/3K0iaRf> 

Parc du Queyras : <https://bit.ly/3QhzTlq> 

Parc de la Sainte-Baume : <https://bit.ly/3RI8cte> 

Parc du Verdon : <https://bit.ly/3KPKumq> 

Restez proches de votre Parc



Maison du Parc naturel régional des Alpilles
2 boulevard Marceau – 13210 Saint-Rémy-de-Provence
04 90 90 44 00 – www.parc-alpilles.fr 

 @parcalpilles 

 @parcalpilles 

 Parc naturel régional des Alpilles 



Maison du Parc naturel régional des Baronnies Provençales
575 route de Nyons – 26510 Sahune
04 75 26 79 05 – www.baronnies-provencales.fr 

 @baronnies.provencales 

 @pnr_baronnies 

 @baronnies_provencales 

 Parc naturel régional des Baronnies Provençales 



Maison du Parc naturel régional de Camargue
Mas du pont de Rousty – 13200 Arles
04 90 97 10 40 – www.parc-camargue.fr 

 @parc.naturel.regional.camargue 

 Parc naturel régional de Camargue 



Maison du Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès – 84400 Apt
04 90 04 42 00 – www.parcduluberon.fr 

 @pnrluberon 

 @PnrLuberon 

 @parcduluberon 

 Parc du Luberon 



Parc naturel régional du Mont-Ventoux
378, avenue Jean Jaurès – 84200 Carpentras
04 90 63 22 74 – www.parcduventoux.fr 

 @Parcduventoux 

 Parc naturel régional du Mont-Ventoux 

Restez proches de votre Parc



Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

1, avenue François Goby – 06640 Saint-Vallier-de-Thiery
04 92 42 08 63 – www.parc-prealpesdazur.fr [Clic ▶](#)

[f](#) @pnr.prealpesdazur [Clic ▶](#)

[i](#) @parcprealpesdazur [Clic ▶](#)

[v](#) Parc naturel régional des Préalpes d'Azur [Clic ▶](#)



Maison du Parc naturel régional du Queyras

3580, route de l'Izoard – 05350 Arvieux
04 92 46 88 20 – www.pnr-queyras.fr [Clic ▶](#)

[f](#) @parcduqueyras [Clic ▶](#)

[v](#) Parc naturel régional du Queyras [Clic ▶](#)



Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth – 2219 CD80 – Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
04 42 72 35 22 – www.pnr-saintebaume.fr [Clic ▶](#)

[f](#) @pnrsaintebaume [Clic ▶](#)

[i](#) @pnrsaintebaume [Clic ▶](#)

[v](#) Parc naturel régional de la Sainte-Baume [Clic ▶](#)



Maison du Parc naturel régional du Verdon

Domaine de Valx – 04360 Moustiers-Sainte-Marie
04 92 74 68 00 – www.parcduverdon.fr [Clic ▶](#)

[f](#) @ParcduVerdon [Clic ▶](#)

[v](#) Parc naturel régional du Verdon [Clic ▶](#)

N'oubliez pas de vous abonner à la Newsletter de votre Parc et de récupérer régulièrement les documents d'information !

Crédits / Sources

Crédits photos

P.01 : Ellen Teurlings Photographe

P.02 : SIT PNR PACA

P.04 : Vincent Thomann

P.05 : Gilles Garnier Lou Major Photos / Péma / PNR Baronnies Provençales / Anne-Lore Mesnage

P.06 : Jean-François Gely / Philippe Clin

P.07 : Fédération des Parcs naturels régionaux de France

P.08 : David Tatin

P.09 : Philippe Richaud

P.10 : Ellen Teurlings Photographe

P.11 : Jack Burlot / WEGO PRODUCTIONS

P.12 : CRT Région Sud / David Tatin

P.13 : Agence Caméleon

P.14 : PNR Queyras / Anne-Lore Mesnage

P.15 : PNR Alpilles / Céline Marse

P.17/18 : PNR Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon

P.20 : c_delberlioux

Données ADEME page 11

<https://presse.ademe.fr/2019/01/infographie-comment-economiser-leau-et-lenergie-on-a-tous-a-y-gagner.html> [Clic ▶](#)

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/infographie-que-contient-notre-poubelle.pdf> [Clic ▶](#)

<https://librairie.ademe.fr/cadic/660/infographie-pollution-air-europe-exemples.pdf> [Clic ▶](#)

<https://librairie.ademe.fr/cadic/657/guide-pratique-mobilite-10-questions.pdf?modal=false> [Clic ▶](#)

<https://librairie.ademe.fr/cadic/658/infographie-pourquoi-se-soucier-sols.pdf> [Clic ▶](#)

Édition : Octobre 2022

PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Retrouvez-nous sur notre site internet
www.monreseau-pro-pnrsud.fr [Clic ▶](#)

et suivez-nous sur Facebook :
[@TourismeDurablePNRSud](https://www.facebook.com/TourismeDurablePNRSud) [Clic ▶](#)

Action financée par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

